



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 26 du 22 février 2023

#### PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 25 & 26 FEVRIER 2023

- **BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage **et non votre désignateur**.

#### ÉCUSSON

**Nous avons constaté que beaucoup d'arbitres ne portaient pas l'écusson officiel.  
Il est rappelé que celui-ci est obligatoire.**

- Vous pouvez vous en procurer auprès de Roland VIALLET (CTDA), en le contactant soit par téléphone au 06 15 60 01 54 soit par mail à [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

#### INFORMATION « PORTAIL DES OFFICIELS »

##### **A l'attention des Arbitres, Observateurs et Tuteurs**

Ceux qui se connectent via l'application « PORTAIL DES OFFICIELS », nous vous demandons d'être vigilants à vos désignations, en allant dans l'onglet « Événement ».

#### FORMATION ÉLITE

Suite aux différentes candidatures, la Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la soirée de présentation relative à la formation Ligue aura lieu **le vendredi 03 mars 2023 à 19 h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football**.

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres retenus pour cette soirée de présentation :

- OBRINGER Eline (JAD Féminine)
- VIVIER Julie (JAD Féminine)
- BADAD Amine (JAD)
- BERNEZET Steven (Arbitre seniors D2)
- CHEVECHIAN Maïke (JAD)
- COUTUREAU Valère (JAD)
- DUCOL Clément (JAD)
- DUPLOMB FANGET Hugo (JAD)
- EL HADDIOUI Jalal (Arbitre-assistant - Seniors)
- GHEBBARI Jimmy (JAD)
- JOLIVALT Clément (Arbitre seniors D1)
- PARTAMIAN Rémi (Arbitre-assistant - Seniors)

**Programme :**

- Accueil à 19h00
- Début de la soirée de formation à 19h15
- Présentation de la formation Théorique (critères LAURA, épreuves théoriques, examens pratiques...)
- Méthodologie relative aux épreuves écrites (questionnaire, rapport vidéo)
- Questionnaire « test »
- Fin de la soirée de formation à 22h30

**Les arbitres concernés doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de cette soirée de formation et se munir du matériel prise de note.**

**Cet avis tient lieu de convocation.**

### FORMATION CONTINUE DES ARBITRES D 3

La Commission de Départementale de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D3 aura lieu le samedi 4 mars 2023 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note. La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE. A défaut, l'arbitre sera considéré absent (application du règlement intérieur).

**Ordre du jour :**

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique et questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

**Liste des arbitres convoqués :**

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE
AZCUE	Axel	District 3
BINAUD	Laurent	District 3
BILLON	Philippe	District 3
BRUNEL	Nicolas	District 3
CHEVAL	Fanny	District 3
COISSARD	Stéphane	District 3
COURSANGE	Thierry	District 3
DADDA	Djllali	District 3
DUPOIS	Marc	District 3
FAURE	Florian	District 3
GAILLARD	Enaël	District 3
GARNIER	Vivien	District 3
GONCALVES	Daniel	District 3
HAFSOUNI	Maher	District 3
HARRACHE	Abdel karim	District 3
HAVARD	Clément	District 3
JUSTIN	Alexis	District 3
KAYA	Bunyamin	District 3
MATAICH	Mouaad	District 3

ORHAN	Emre	District 3
PINTO	Patrick	District 3
POTTIER	Anthony	District 3
RAHIBI	Medhi	District 3
REBOUL	Jean-Pierre	District 3
ROSSE	Daniel	District 3
WEBER	Stéphane	District 3
YANIK	Nazmi	District 3
GUILLARD	Sébastien	District 2 (accord CDA)

## FORMATION CONTINUE DES JEUNES ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la dernière matinée de formation en direction des jeunes arbitres qui officient dans les catégories U15 et/ou U18 a été programmée le :

- **Samedi 8 avril 2023, de 8h30 à 13h00 (Stade synthétique à CHARMES SUR RHÔNE)**

**Les arbitres concernés doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de cette dernière réunion de formation proposée.**

**A défaut, il serait fait une application stricte du règlement intérieur.**

Ordre du jour de la matinée de formation :

- Atelier physique
- Point technique et administratif
- QCM sur les lois du jeu
- Clôture de la matinée de formation

**Pour information, les jeunes arbitres formés au cours de cette saison sportive 2022/2023 ne sont pas concernés.**

**Prévoir le matériel prise de note, son sac d'arbitrage avec une tenue sportive (sifflet, short, chaussettes, maillot, chaussures de Football à crampons non vissés) ainsi que le nécessaire de toilette.**

**Cet avis tient lieu de convocation.**

NOM	PRENOM	CATEGORIE ARBITRE
ANDRE	Mylan	District JAD
BANCEL	Denis	District JAD
BUFFAT-NURY	Hayden	District JAD
BUISSON	Mathieu	District JAD
CELLIER	Tao	District JAD
CHANEGUIER	Thomas	District JAD
CHAVES	Hugo	District JAD
CHEVECHIAN	Maïke	District JAD
DE CILLIA	Brayan	District JAD
DUHAMEL	Laurent	District JAD
EL MARZGUIOUI	Tarek	District JAD
EYRAUT	Raphaël	District JAD
FANGET DUPLOMB	Hugo	District JAD
FOUREL	Nolwen	District JAD
FOURNIER	Thibaut	District JAD

FRAISSE	Matéo	District JAD
GAYET	Charlie	District JAD
GHEBBARI	Jimmy	District JAD
GOIFFON	Théo	District JAD
HERMANTIER	Maxence	District JAD
IZNARD	Nans	District JAD
JOYEUSAZ	Khaïs	District JAD
KHARCHICHE	Mohamed	District JAD
LAHOUSSE	Samuel	District JAD
LATRECHE	Loïc	District JAD
MOREIRA	Mathis	District JAD
MOUKANBOU	Vinsy	District JAD
NAJIM	Youness	District JAD
OBRINGER	Elyne	District JAD
PHILIBERT	Léo	District JAD
TOUZOUTI	Zakaria	District JAD
VIOUGEAS	Tom	District JAD
VIVIER	Julie	District JAD

**COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES  
ENCADREMENT TECHNIQUE DES ÉQUIPES SENIORS ET JEUNES**

Depuis le début de la saison, il a été constaté à plusieurs reprises que certains arbitres adultes et/ou jeunes n'appliquaient pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés. La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que cette réglementation est toujours en vigueur pour la saison sportive 2022/2023.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres adultes et jeunes qui officient dans ces catégories, de veiller **au pointage des éducateurs diplômés ou non** en respectant scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- Après vérification, inscrire sur la FMI dans la rubrique « règlements locaux » : vérification effectuée et présence des éducateurs.

**L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures. Nous vous rappelons que l'éducateur mentionné sur la FMI doit être présent :**

- **Lors de la réunion d'avant match**
- **Lors de la rencontre sur le banc de touche**
- **Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre**

## INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que pour toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiée par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel, etc...) sans cela nous appliquerons le règlement intérieur.

## « INDISPONIBILITES »

Nous vous remercions de bien vouloir déposer votre indisponibilité minimum **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai.**

## **MERCI DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.**

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

## « RAPPORT DISCIPLINAIRE »

Nous vous rappelons, que vos rapports doivent être réalisés **UNIQUEMENT** sur votre « **Portail officiels** ». Que ce soit suite à un carton rouge, suite à des incidents d'après match ou que soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match par précaution.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

## « CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL »

Pour changement de vos coordonnées, vous devez faire un courriel à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** : « [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr) »

## AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2022/2023

Nous vous rappelons informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

### **MARS 2023**

- Samedi 4 mars :

*Formation continue des arbitres classés D3 (matinée)*

- Samedi 18 mars :

*Formation continue des arbitres classés D4 (matinée)*

### **AVRIL 2023**

- Samedi 8 avril :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)*

- Samedi 29 avril :

*Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)*

### **MAI 2023**

- Vendredi 12 mai :

***Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)***

## COURRIERS DES ARBITRES

- **WEBER Stéphane** : Courriel nous adressant son rapport Circonstancié de sa rencontre Seniors D4 du 12/02/2023. Lu et noté.
- **RAHIBI Medhi** : Courriel nous adressant son rapport Circonstancié de sa rencontre Seniors D5 du 12/02/2023. Lu et noté.
- **DUSSAUD Romain** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 30/06/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **DE CILLIA Bryan** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 22/02/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **PERGE David** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 28/02/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **SEDDOUGUI Fouad** : Courriel nous informant de son erreur sur la FMI de sa rencontre Seniors D 3 du 19/02/2023. Lu et noté.
- **FANGET-DUPLOMB Hugo** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 17/03/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.

## COURRIERS DES CLUBS

- **A.S. VERCORS** : Courriel nous demandant un arbitre pour sa rencontre Seniors D 5 du 05/03/2023. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le Secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**